

COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS

CONSEIL DES COMMISSAIRES

LUNDI, LE 9 NOVEMBRE 2020 – 19H
SALLE DE CONFÉRENCE DE LA CSET
340, RUE SAINT-JEAN-BOSCO
MAGOG (QUÉBEC) J1X 1K9

PROCÈS-VERBAL

Améliorer la littératie et la numératie – Prévenir le décrochage scolaire

MEMBRES PRÉSENTS (P) :

COMMISSAIRES		COMMISSAIRES PARENTS	
Gordon Barnett	Z	Marc Mercure	Z
Claire Beaubien	Z	Helene Turgeon	Z
Daniel Brodie	Z	Daniel Zigby	Z
Richard Gagnon	Z		
Gary Holliday	Z	COMITÉ DES DIRECTEURS	
Joy Humenuik	Z	Éric Campbell – Secrétaire général	P
Mary-Ellen Kirby	Z	Kandy Mackey – Assistante directrice générale	Z
Frank MacGregor	Z	Michel Soucy – Directeur général directeur de la formation continue	P
Alice McCrory	Z	Jeffrey Pauw – Directeur des Ressources humaines	Z
Jonathan Murray	Z	Sophie Leduc – Directrice des services financiers	Z
Michael Murray	Z	Eva Lettner – Directrice technologies d'enseignement et services pédagogiques	Z
Tina Pezzi-Bilodeau	Z	Emmanuelle Gaudet – Directrice des services complémentaires	Z
		Éric Plante – Directeur des ressources matérielles	Z

ZOOM: Z

OBSERVATEURS

Sharon Priest, Consultante en communications

PUBLIC

Megan Seline, présidente de Appalachian Teachers' Association (ATA)

Matthew McCully, The Record

Linda Brasseur

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président ouvre la séance à 19h02.

2. QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

QUORUM A ÉTÉ ÉTABLI ET PROPOSÉ PAR la commissaire R. Gagnon afin d'adopter l'ordre du jour du 9 novembre 2020, tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

3. RESPECT DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Le président a déterminé avec le Secrétaire général que la procédure de convocation était conforme à l'article 165 de la loi l'instruction publique.

Tous les commissaires présents ont reçu la convocation dans les délais prescrits.

4. AFFAIRES NOUVELLES

Le Secrétaire général, É. Campbell a présenté ce qui suit :

4.1 Assermentation d'office pour la représentation des parents par le commissaire**ASSERMENTATION D'OFFICE****PROVINCE DE QUÉBEC****COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS (CSET)**

I, _____
First name Last name

Domiciled at _____
Domiciliary address

having been appointed as Commissioner representing parents of the Eastern Townships School Board
____ for elementary schools
____ for high schools
____ at large
____ for the handicapped students or students with social maladjustments or
learning disabilities committee (SEAC)

make oath that I will faithfully discharge the duties of my office according to the best of my judgement and ability.

SIGNATURES

Signature of the elected person

Sworn before me, the undersigned, this 9th day of November 2020 at Magog, Quebec.

Éric Campbell, Secretary General

Les trois commissaires représentant les parents, D. Zigby, M. Mercure et H. Turgeon ont été assermentés. Leur formulaire sera renvoyé au Secrétaire général pour être signé.

[Lisa Huot devait être la quatrième commissaire, mais ce poste est devenu vacant ce matin :](#)

« Pour des raisons personnelles, j'ai le regret de vous informer de ma démission en tant que commissaire de SEAC, dès aujourd'hui, le 9 novembre 2020. »

4.2 Conseil des commissaires – élections à la vice-présidence (article 155.1)

155.1 Le conseil des commissaires devra nommer, parmi ses membres, le vice-président de la commission scolaire.

Le mandat du vice-président, sauf révocation par un vote d'au moins deux tiers des membres du conseil des commissaires qui ont le droit de vote, expire en même temps que le mandat du vice-président à titre de commissaire.

<u>Commissaire C. Beaubien</u>	nomme	<u>Commissaire J. Humenuik</u>
<u>Commissaire M. Mercure</u>	nomme	<u>Commissaire D. Zigby</u>

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon que les nominations cessent.

- D. Zigby a accepté.
- J. Humenuik a décliné.

Daniel Zigby est élu vice-président de la commission scolaire Eastern Townships.

Adoptée à l'unanimité

4.3 Comités consultatifs

4.3.1 Résolution No. CSET 20-11-24 Structure des comités

ATTENDU que l'article 193.1 de la loi sur l'instruction publique exige que le conseil des commissaires établisse les comités suivants :

- ✓ un comité de gouvernance et d'éthique;
- ✓ un comité de vérification; et
- ✓ un comité de ressources humaines.

ATTENDU que l'article 185 de la loi sur l'instruction publique exige que chaque commission scolaire établisse un comité consultatif sur les services aux élèves handicapés et aux élèves ayant des problèmes d'adaptation ou de troubles d'apprentissage;

ATTENDU que l'article 188 de la loi sur l'instruction publique exige que chaque commission scolaire qui assure le transport des élèves constitue un comité consultatif sur le transport, dont la composition et le fonctionnement doivent respecter les normes établies par règlement gouvernemental;

ATTENDU que l'article 193.1 de la loi sur l'instruction publique stipule que le conseil des commissaires peut créer d'autres comités pour l'aider dans l'exercice de ses fonctions ou dans l'examen de questions particulières;

ATTENDU qu'à la suite de discussions, la commission scolaire Eastern Townships veut ajouter des comités supplémentaires, notamment un pour les communications et un autre pour les services éducatifs;

ATTENDU que chacun de ces comités devra élire un président;

ATTENDU que le président de la commission scolaire fait déjà partie du comité exécutif (LIP article 179);

ATTENDU qu'au moins un commissaire représentant les parents doit faire partie du comité exécutif (LIP article 179);

ATTENDU que si aucun commissaire représentant les parents n'a été élu à la présidence d'un comité consultatif, un commissaire représentant les parents doit être élu par ses pairs pour faire partie du comité exécutif;

ATTENDU que le mandat des membres du comité exécutif est d'un (1) an (LIP article 179);

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire T. Pezzi-Bilodeau que le comité exécutif soit composé des présidents élus des comités consultatifs, y compris le président de la commission scolaire et d'au moins un commissaire représentant les parents.

Adoptée à l'unanimité

4.3.2 Résolution No. CSET 20-11-25 **Adoption du processus électoral**

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Holliday que la procédure suivante pour l'élection d'un membre au poste de vice-président et de membres du Comité exécutif;

Un président des élections et deux scrutateurs doivent être choisis par les membres du Conseil des commissaires.

Si le nombre de candidats est supérieur au nombre requis, une élection est tenue au scrutin secret.

Nominations: Les candidats peuvent se présenter ou être proposés par quelqu'un d'autre.

Adoption d'une proposition pour mettre fin aux nominations.

Le Président des élections vérifie dans l'ordre inverse de la nomination auprès de chaque candidat s'il accepte de se présenter comme candidat.

S'il y a plus d'un candidat, une élection est tenue au scrutin secret.

Le candidat ayant obtenu le plus de votes sera déclaré élu.

Les bulletins de vote sont détruits immédiatement après la lecture des résultats.

Adoptée à l'unanimité

4.3.3 Résolution No. CSET 20-11-26
Nomination d'un Président des élections et de deux scrutateurs

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire M. Mercure que E. Campbell soit nommé Président des élections et que M. Soucy et S. Hamel soient nommés en tant que scrutateurs.

Adoptée à l'unanimité

4.3.4 Établissement et composition du comité exécutif et des comités consultatifs

Tel que stipule la résolution No. CSET 20-11-24, le comité exécutif sera composé des présidents de tous les comités consultatifs et du président du conseil des commissaires.

4.3.5 Durée du mandat des membres

Tel que stipule la résolution No. CSET 20-11-24, la durée du mandat des membres du comité exécutif est d'un (1) an.

4.3.6 Élection des présidents des comités consultatifs

Le Président des élections lance un appel à candidatures pour la présidence du comité de gouvernance et d'éthique.

Commissaire M. Mercure	nomme	Commissaire R. Gagnon
Commissaire F. MacGregor	nomme	Commissaire G. Barnett

IL EST PROPOSÉ par la commissaire M. E. Kirby que les nominations cessent.

- G. Barnett a décliné.
- R. Gagnon a accepté.

Richard Gagnon est élu président du comité de gouvernance et d'éthique.

Adoptée à l'unanimité

Le Président des élections lance un appel à candidatures pour la présidence du comité de vérification.

Commissaire R. Gagnon

nomme

Commissaire J. Humenuik

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Mercure que les nominations cessent.

- J. Humenuik a acceptée.

Joy Humenuik est élue présidente du comité de vérification.

Adoptée à l'unanimité

Le Président des élections lance un appel à candidatures pour la présidence du comité consultatif des services éducatifs.

Commissaire A. McCrory

nomme

Commissaire M. E. Kirby

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Mercure que les nominations cessent.

- M. E. Kirby a acceptée.

Mary-Ellen Kirby est élue présidente du comité consultatif des services éducatifs.

Adoptée à l'unanimité

Le Président des élections lance un appel à candidatures pour la présidence du comité consultatif de communications.

Commissaire M. E. Kirby

nomme

Commissaire D. Zigby

Commissaire D. Zigby

nomme

Commissaire M. Mercure

IL EST PROPOSÉ par le commissaire R. Gagnon que les nominations cessent.

- M. Mercure a accepté.
- D. Zigby a décliné.

Marc Mercure est élu président du comité consultatif de communications.

Adoptée à l'unanimité

Le Président des élections lance un appel à candidatures pour la présidence du comité consultatif des ressources humaines.

<u>Commissaire H. Turgeon</u>	nomme	<u>Commissaire D. Zigby</u>
<u>Commissaire A. McCrory</u>	nomme	<u>Commissaire C. Beaubien</u>

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Mercure que les nominations cessent.

- C. Beaubien a acceptée.
- D. Zigby a décliné.

Claire Beaubien est élue présidente du comité consultatif des ressources humaines.

Adoptée à l'unanimité

Le Président des élections lance un appel à candidatures pour des représentants du comité consultatif de transport.

<u>Commissaire C. Beaubien</u>	nomme	<u>Commissaire H. Turgeon</u>
<u>Commissaire J. Humenuik</u>	nomme	<u>Commissaire G. Holliday</u>

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Mercure que les nominations cessent.

- G. Holliday a accepté.
- H. Turgeon a acceptée.

Gary Holliday est élu président du comité consultatif de transport.

Adoptée à l'unanimité

4.3.7 Élection d'un commissaire représentant les parents au Comité exécutif

Tel que stipule la résolution No. CSET 20-11-24, si aucun commissaire représentant les parents n'a été élu à la présidence d'un comité consultatif, un commissaire représentant les parents doit être élu par ses pairs pour faire partie du Comité exécutif.

Étant donné qu'un parent a été élu à la présidence d'un comité consultatif et un autre à la vice-présidence de l'exécutif, cela n'était pas nécessaire.

Pour résumer, le Comité exécutif sera composé des sept (7) commissaires suivants et du président de la commission scolaire :

Président	Michael Murray
Vice-président	Daniel Zigby
Président du comité de gouvernance et d'éthique	Richard Gagnon
Présidente du comité de vérification	Joy Humenuik

Présidente du comité des services éducatifs	Mary-Ellen Kirby
Présidente du comité des ressources humaines	Claire Beaubien
Président du comité de transport	Gary Holliday
Président du comité consultatif de communications	Marc Mercure

4.4 **Comité de révision (selon la politique P023-1 de la CSET)**

En vertu de l'article 11 de la loi sur l'instruction publique, le Comité établit un comité de révision composé de cinq membres et de suppléants qu'il nomme chaque année.

4.4.1 **Établissement et composition du comité de révision**

Selon la politique P023-1 de la CSET, l'établissement et la composition du comité de révision sont les suivants :

- Trois commissaires élus ou nommés en vertu de la Loi sur les élections scolaires (L.R.Q., c. E-2.3);
- Un commissaire représentant les parents;
- Un administrateur de la commission (école, centre ou un administrateur du bureau central), non-affilié avec l'école ou le centre concerné.

4.4.2 **Durée du mandat des membres**

Selon la Loi sur l'instruction publique, la durée du mandat des membres du comité de révision est d'un (1) an.

4.4.3 **Nomination des membres**

Le Président des élections lance un appel à candidatures aux commissaires en tant que membres du comité de révision.

<u>Commissaire D. Zigby</u>	nomme	<u>Commissaire G. Barnett</u>
<u>Commissaire C. Beaubien</u>	nomme	<u>Commissaire J. Murray</u>
<u>Commissaire M. Mercure</u>	nomme	<u>Commissaire H. Turgeon</u>
<u>Commissaire M. E. Kirby</u>	nomme	<u>Commissaire T. Pezzi-Bilodeau</u>

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Mercure que les nominations pour les membres du comité de révision cessent.

- T. Pezzi-Bilodeau a acceptée.
- H. Turgeon a acceptée.
- J. Murray a accepté.
- G. Barnett a décliné.

Jonathan Murray, Helene Turgeon et Tina Pezzi-Bilodeau sont élus en tant que membres du comité de révision.

Adoptée à l'unanimité

Le Président des élections lance un appel à candidatures pour un commissaire représentant les parents du comité de révision.

Commissaire M. Mercure

nomme

Commissaire D. Zigby

IL EST PROPOSÉ par le commissaire R. Gagnon que les nominations pour un commissaire représentant les parents du comité de révision cessent.

- D. Zigby a accepté.

Daniel Zigby est élu en tant que commissaire représentant les parents du comité de révision.

Adoptée à l'unanimité

4.4.4 Nomination des membres suppléants

Le Président des élections lance un appel à candidatures pour les deux commissaires suppléants en tant que membres du comité de révision.

Commissaire G. Holliday

nomme

Commissaire G. Holliday

Commissaire J. Humenuik

nomme

Commissaire A. McCrory

Commissaire C. Beaubien

nomme

Commissaire F. MacGregor

IL EST PROPOSÉ par le commissaire R. Gagnon que les nominations pour les deux commissaires suppléants en tant que membres du comité de révision cessent.

- F. MacGregor a décliné.
- A. McCrory a acceptée.
- G. Holliday a accepté.

Alice McCrory et Gary Holliday sont élus les deux commissaires suppléants en tant que membres du comité de révision.

Adoptée à l'unanimité

Le Président des élections lance un appel à candidatures pour un commissaire représentant les parents en tant que membre suppléant du comité de révision.

Commissaire D. Zigby

nomme

Commissaire M. Mercure

IL EST PROPOSÉ par le commissaire R. Gagnon que les nominations pour un commissaire représentant les parents en tant que membre suppléant du comité de révision cessent.

➤ M. Mercure a accepté.

Marc Mercure est élu commissaire représentant les parents en tant que membre suppléant du comité de révision.

Adoptée à l'unanimité

Pour résumer, les membres du comité de révision sont les suivants :

Commissaires : Jonathan Murray Helene Turgeon Tina Pezzi-Bilodeau	Commissaire représentant les parents: Daniel Zigby
Deux commissaires suppléants : Gary Holliday Alice McCrory	Un commissaire suppléant représentant les parents : Marc Mercure

4.5 **Résolution No. CSET 20-11-27**

Libération du Président des élections et des deux scrutateurs et destruction des bulletins de vote

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon de libérer le président des élections et des deux scrutateurs de leurs fonctions et de détruire les bulletins de vote.

Adoptée à l'unanimité

Le directeur des ressources matérielles, É. Plante a présenté la résolution suivante :

4.6 **Ressources matérielles**

4.6.1 **Résolution No. CSET 20-11-28**

Projets d'investissements proposés 2020-2021

ATTENDU qu'avec cette mesure, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) vise à financer des travaux d'entretien et/ou de rénovation de tous les bâtiments de la commission scolaire dédiés à des fins éducatives et administratives;

ATTENDU que la commission scolaire Eastern Townships a préparé une liste de priorités des projets d'investissements à proposer au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pour autorisation proposant le programme Maintien des bâtiments 2020-2021 (Mesure 50621) et au programme Résorption du déficit de maintien 2020-2021 (Mesure 50622);

ATTENDU que cette liste doit être envoyée au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) par la commission scolaire Eastern Townships;

ATTENDU que ladite liste des priorités proposées pourrait faire l'objet d'ajustements à la suite à d'éventuels événements;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que le conseil des commissaires approuve la liste prioritaire des projets proposés sous le programme Maintien des bâtiments 2020-2021 (Mesure 50621), le programme Résorption du déficit de maintien 2020-2021 (Mesure 50622).

Adoptée à l'unanimité

Le directeur général, M. Soucy a présenté la résolution suivante :

4.6.2 Résolution No. CSET 20-11-29

Sutton Elementary School – Remplacement de la chaussée du stationnement d'autobus et du système de drainage pluvial

ATTENDU que le *ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)* a approuvé un budget de 416 329 \$ pour le projet mentionné ci-haut, sous le programme *MDB – Maintien des bâtiments 2018-19 Mesure : 50625*;

ATTENDU qu'il a été adopté selon la résolution No.CSET 20-01-48, le 28 janvier 2020, que le contrat soit accordé à la compagnie connu sous le nom *Excavation Désourdy* au montant de 518 134 \$, comprenant les frais d'honoraires et les taxes, pour le projet mentionné ci-haut;

ATTENDU qu'au cours du projet, certaines modifications et des travaux supplémentaires ont dû être effectués;

ATTENDU qu'un montant supplémentaire de 77 686 \$ est nécessaire pour couvrir toutes les modifications demandées, les travaux supplémentaires et les honoraires professionnels (y compris les taxes), afin de terminer le projet;

ATTENDU que le montant du contrat, y compris toutes les modifications demandées, les travaux supplémentaires et les honoraires professionnels (y compris les taxes), s'élève à 595 820 \$;

ATTENDU que tous les fonds supplémentaires nécessaires à la réalisation du projet seront prélevés du programme *MDB – Maintien des bâtiments 2018-19*;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon de procéder avec les travaux pour le projet mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer toute documentation et qu'en l'absence du directeur général, le directeur des ressources matérielles peut aussi signer.

Adoptée à l'unanimité

4.6.3 Résolution No. CSET 20-11-30

Sunnyside Elementary School – Remplacement de la chaussée du stationnement d'autobus et du système de drainage pluvial

ATTENDU que le *ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)* a approuvé un budget de 371 861 \$ pour le projet mentionné ci-haut, sous le programme *MDB – Maintien des bâtiments 2019-20* Mesure : 50621;

ATTENDU qu'il a été adopté selon la résolution #CSET20-05-87, le 26 mai 2020, que le contrat soit accordé à la compagnie connue au nom de *Les Entreprises Richard Brisson inc.*, au montant de 399 778 \$, comprenant les frais d'honoraires et les taxes, pour le projet mentionné ci-haut;

ATTENDU qu'au cours du projet, certaines modifications et des travaux supplémentaires ont dû être effectués;

ATTENDU qu'un montant supplémentaire de 66 589 \$ est nécessaire pour couvrir toutes les modifications demandées, les travaux supplémentaires et les honoraires professionnels (y compris les taxes), afin de terminer le projet;

ATTENDU que le montant du contrat, y compris toutes les modifications demandées, les travaux supplémentaires et les honoraires professionnels (y compris les taxes), s'élève à 466 367 \$;

ATTENDU que tous les fonds supplémentaires nécessaires à la réalisation du projet seront prélevés du programme *MDB – Maintien des bâtiments 2019-20*,

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire C. Beaubien de procéder avec les travaux pour le projet mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer toute documentation et que dans l'absence du directeur général, le directeur des ressources matérielles peut aussi signer.

Adoptée à l'unanimité

4.7 Résolution No. CSET 20-11-31

Modification du calendrier scolaire 2020-2021 secteur des jeunes

ATTENDU que le calendrier scolaire 2020-2021 secteur des jeunes de la commission scolaire Eastern Townships (CSET) a été adopté au conseil des commissaires le 24 mars 2020 selon la résolution 20-03-74;

ATTENDU que le 29 octobre 2020, le Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) a annoncé une modification au Régime pédagogique faisant passer le nombre de jours de classe pour l'année scolaire 2020-2021 de 180 à 177 jours de classe;

ATTENDU que cette modification au Régime pédagogique ajoute des journées de planification au secteur des jeunes permettant d'offrir une formation spécifique en lien avec les stratégies d'enseignement à distance;

ATTENDU que les directives du MEQ stipulent qu'« afin d'aider les parents à planifier ces trois (3) journées pédagogiques, les écoles doivent fournir des services de garde gratuits à tous les élèves qui y sont régulièrement inscrits »;

ATTENDU que pour modifier le calendrier scolaire 2020-2021 secteur des jeunes de la CSET, la démarche de consultation avec le comité de parents, le comité consultatif des élèves, le *Eastern Townships Association of Administrators*, le comité consultatif de gestion, le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation, le Syndicat des Professionnels des Commissions scolaires de l'Estrie, le comité consultatif des enseignants, et le Syndicat du personnel de soutien de l'Estrie a été suivie;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon que le conseil des commissaires approuve le calendrier scolaire 2020-2021 secteur des jeunes avec les modifications suivantes :

1. En raison de ces temps exceptionnels, la CSET déplacera (2) journées pédagogiques mobiles (journées de reprise-neige) initialement prévues le 25 janvier et le 26 mars 2021 au 23 novembre et 7 décembre 2020;
2. Afin de permettre aux parents de s'ajuster pour ces deux (2) journées pédagogiques, les écoles consulteront leur conseil d'établissement respectif concernant l'offre de service que le service de garde offrira aux enfants qui y sont régulièrement inscrits;
3. Les trois jours de formation en enseignement à distance prescrits par le ministre seront offerts le 25 janvier, le 15 février et le 26 mars 2021.

Le commissaire D. Zigby mentionne que le Comité central des parents (CPC) a des réserves pour le contenu de cette résolution, en particulier pour les parents qui pourraient ne pas être en mesure de prendre un jour de congé pour surveiller leurs enfants.

En faveur : 12
Opposés : 3
Abstention : Ø

Adoptée en dissidence

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Seline

Présidente de l'ATA : Que se passera-t-il des journées de neige traditionnelles?

M. Murray

Président de la CSET : La commission scolaire Eastern Townships (CSET) continuera de surveiller les conditions météorologiques et lorsque ça sera considéré dangereux, la CSET ne va pas hésiter à fermer les écoles.

M. Seline

Présidente de l'ATA : Avec seulement un jour de neige restant, lequel de ces jours sera récupéré?

M. Murray

Président de la CSET : Ces jours ne seront pas récupérés.

M. Seline

Présidente de l'ATA: Les conseils d'administration décident-ils de l'ouverture des garderies pour ces journées pédagogiques?

M. Murray

Président de la CSET : Oui.

M. Seline

Présidente de l'ATA: Le Conseil des commissaires sait-il que les négociations se poursuivent?

M. Murray

Président de la CSET : Oui, nous sommes au courant.

M. Seline

Présidente de l'ATA: Les commissions scolaires et les centres de services suivront-ils le même horaire que les réunions du Conseil (une fois par mois)?

M. Murray

Président de la CSET : Les réunions du Conseil d'administration seront organisées selon leurs propres règles de procédure internes.

6. AJOURNEMENT

Tous les sujets ayant été épuisés, le commissaire R. Gagnon recommande d'ajourner la réunion à 20h46.

Éric Campbell
Secrétaire général

Michael Murray
Président

EC/gm
09.11.2020